

Fédération Française de Taekwondo et de Disciplines Associées
Ligue de TAEKWONDO AUVERGNE RHONE ALPES

.01 photo

FICHE CANDIDATURE
RESPONSABLE DES JUGES POOMSE DE LIGUE (RJL)
SAISON 2021.2024

Dossier à adresser au **siège** de la
Ligue de Taekwondo Auvergne Rhône Alpes
8 place du traité de Rome 69007 LYON

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : 08 Février 2021 (cachet de la poste)
et par mails à : contact.tkdara@gmail.com **ET** lignetkdara@outlook.fr le 08 février 2021 à Minuit

Nom * : _____ Prénom * : _____
Date de Naissance * : _____
Adresse* : _____
Code Postal* : _____ Ville* : _____
Téléphone* : _____ Mobile * : _____
Email * : _____
Grade FFTDA* : _____
Situation Professionnelle* : _____

Nom du Club * : _____
N° Affiliation* : _____ Grade * : _____
N° de licence * : _____ N° de passeport * : _____

Diplômes d'enseignant de taekwondo dont vous êtes titulaire (joindre les photocopies)*:

DIF CQP MAM DEJEPS Mention Taekwondo Autre (précisez) :

Motivation* :

Fédération Française de Taekwondo et de Disciplines Associées
Ligue de TAEKWONDO AUVERGNE RHONE ALPES

Prérequis pour acte de candidature:

- Etre reconnu pour incarner les valeurs de nos disciplines.
- Avoir son passeport sportif à jour.
- Etre licencié(e) dans la région dans laquelle il postule.
- Etre titulaire d'au moins le 6e dan FFTDA (délivré par la CSDGE).
- Etre juge national, au minimum,
- Maitriser les différentes technologies inhérentes à son environnement.
- Qualité managériale avérée.

MISSIONS

- Incarne les valeurs de nos disciplines (de par sa fonction, il doit être exemplaire dans son attitude et cela en toute circonstance).
- Est garant de l'application des Directives Techniques Nationales au service de l'intérêt général.
- Anime l'effectif des juges poomsé de la ligue.
- Assure la formation initiale et continue des juges.
- Promeut la fonction de juge et recrute des nouveaux juges.
- Sur convocation du DTN, il participe au regroupement concerné.
- Mobilise et anime les responsables des juges des départements, le cas échéant.
- Assure le bon déroulement des compétitions sur son territoire d'un point de vue des effectifs de juge.
- Vérifie au préalable et met en œuvre les environnements informatiques inhérents au bon fonctionnement d'une compétition poomsé.
- Met en œuvre et coordonne les différents examens de juges.
- Réalise et présente un bilan de son activité.

Nomination :

- Par le DTN, sur proposition du président de ligue.